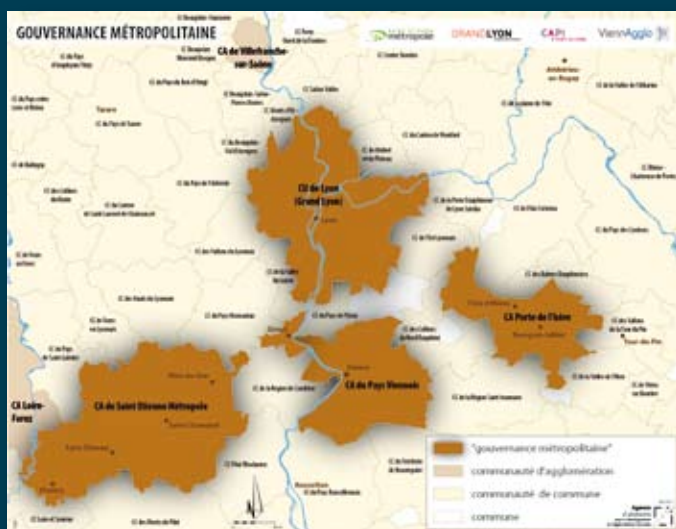


# La coopération métropolitaine

**Saint-Etienne Métropole**, le **Grand Lyon**, la **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** (CAPI) et la **Communauté d'Agglomération du Pays Viennois** se sont engagés dans une coopération innovante.

Les acteurs de cet ensemble métropolitain dynamique, de près de 2 millions d'habitants, se sont réunis autour d'une ambition commune : porter des **actions concrètes** dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports et de l'aménagement afin de **promouvoir un développement durable** et de **renforcer le rayonnement et l'attractivité** du territoire métropolitain.



## 4 PÔLES URBAINS DYNAMIQUES

- **Saint-Etienne Métropole** : 43 communes, 570 km<sup>2</sup>, 379 000 habitants.
- **Grand Lyon** : 58 communes, 527 km<sup>2</sup>, 1,3 million d'habitants.
- **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** : 21 communes, 240 km<sup>2</sup>, 96 000 habitants.
- **Communauté d'Agglomération du Pays Viennois** : 18 communes, 275 km<sup>2</sup>, 67 000 habitants.

# 15

# actions concrètes et ambitieuses

## ÉCONOMIE

### Une métropole dynamique et compétitive

*Renforcer la compétitivité et l'attractivité internationale du territoire en valorisant les potentialités respectives des quatre agglomérations et en fédérant les ressources au niveau d'une taille critique suffisante.*

- **1** Se doter d'un document stratégique d'implantation et de développement des grandes fonctions métropolitaines (surfaces commerciales, logistique...)
- **2** Se mobiliser pour les vallées de l'Ondaine, du Gier et Givors : révéler les potentialités d'aménagement des secteurs stratégiques
- **3** Renforcer la présence et la représentation du territoire à l'international
- **4** Valoriser les savoirs avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur : Grand Emprunt, filières d'excellence...
- **5** Mobiliser et sensibiliser les partenaires économiques

## CULTURE

### Une métropole vivante et vibrante

*Renforcer la synergie des événements, encourager les échanges entre les acteurs culturels et les habitants de la métropole et favoriser le sentiment d'appartenance à un même bassin de vie.*

- **6** Promouvoir les grands événements : les 4 Biennales (danse, cirque, design, art contemporain), Jazz à Vienne...
- **7** Proposer des offres de tourisme urbain valorisant le patrimoine commun et ouvrir les institutions culturelles
- **8** Développer la SaintéLyon

# rètes es

La métropole multipolaire se concrétisera à travers la mise en œuvre de projets métropolitains dans quatre domaines identifiés comme majeurs pour l'avenir du territoire.

## DÉPLACEMENTS

### Une métropole mobile durable

*Renforcer l'accessibilité, mailler le territoire avec un réseau de transports en commun adapté et traiter efficacement la question de la logistique.*

- **9** Définir un schéma de transports métropolitain
- **10** Structurer un outil de gouvernance adapté à la mise en œuvre du schéma de transports
- **11** Mettre en œuvre le laboratoire de la logistique

## AMÉNAGEMENT

### Une métropole multipolaire équilibrée

*Organiser un développement durable de la métropole en évitant que les grands pôles urbains ne se déploient de manière tentaculaire en mitant les espaces naturels et agricoles.*

- **12** Suivre et mettre en œuvre les orientations métropolitaines (densification, lutte contre l'étalement urbain...) en articulation avec l'Inter-Scot
- **13** Créer la Voie Verte des Confluences : un cheminement continu des gorges de la Loire à la Bourbre, en passant par le Rhône, la Saône et les vallées de la Gère et de la Véga
- **14** Développer l'agriculture périurbaine et favoriser les circuits courts

### Action transversale

- **15** Partager une ambition pour le développement de Saint Exupéry

# Chiffres clés

- **140 communes**
- Près de **2 millions d'habitants** (environ 33 % de la population de Rhône-Alpes)
- **1 600 km<sup>2</sup>**
- Moyenne des densités de population des agglomérations : **1 250 hab/km<sup>2</sup>** (moyenne en France : 97 hab/km<sup>2</sup> et moyenne en Rhône-Alpes : 135 hab/km<sup>2</sup>)
- **50 % du territoire couvert par des espaces verts, naturels et agricoles**
- **1 million d'emplois**
- **120 000 étudiants et 11 500 chercheurs**

# 4 principes fondateurs

- **Volontariat** : coopérer sur la base du volontariat, dans le respect des identités et de la diversité des territoires.
- **Pragmatisme** : produire des actions concrètes et génératrices de valeur ajoutée.
- **Innovation** : explorer et expérimenter de nouvelles formes de coopération institutionnelle.
- **Ouverture** : piloter et consolider la coopération à 4, puis associer les partenaires des projets dossier par dossier.

# Conduite de la démarche

- **Séminaire fondateur du 9/07/2009** : lancement de 4 ateliers de travail (économie, culture, déplacements, aménagement) et partage d'un premier cadre d'intentions communes.
- **Mise en place du dispositif de gouvernance (automne 2009)** :
  - Un pilotage politique fortement porté par les présidents.
  - Des ateliers thématiques associant élus et techniciens, pilotés par un binôme élu-technicien.
  - Un poste d'animation et de coordination basé à la Région Urbaine de Lyon.
- **Séminaire du 09-02-2010** : Définition du plan d'actions métropolitain et signature de la convention de coopération métropolitaine (3 ans) fixant les principes, les objectifs et le financement de l'animation de la démarche.